

## ASSEMBLÉE NATIONALE

20 avril 2021

---

ACCÉLÉRER L'ÉGALITÉ ÉCONOMIQUE ET PROFESSIONNELLE - (N° 4000)

Retiré

## AMENDEMENT

N ° AS6

présenté par  
M. Labille et Mme Six

-----

### ARTICLE PREMIER

Compléter l'alinéa 1 par les mots :

« depuis au moins deux ans ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

L'idée de cette loi de lutter contre la tutelle implicite du compte bancaire par une autre pourrait être amenuisée par la durée de 2 ans de son entrée en vigueur effective. En effet, on peut imaginer qu'une personne utilisant abusivement le compte bancaire d'une autre pourrait, suite à l'annonce de cette loi, lui intimer de créer un compte bancaire. La tutelle implicite se perdurait alors. En imposant une durée minimum de 2 années de possession du compte, le risque se réduit.